

<b>ANNÉE</b>	<b>Licence 3</b>
<b>PARCOURS</b>	<b>Tronc commun</b>
<b>SEMESTRE</b>	<b>Semestre 6</b>
<b>CODES &amp; INTITULÉS</b>	<b>Unité : Pré-professionnalisation</b>
	<b>Élément : VGE6E52</b>
<b>RESPONSABLE</b>	<b>P. Bouche</b> patrice.bouche@univ-fcomte.fr
<b>ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE</b>	<b>P. Bouche</b> patrice.bouche@univ-fcomte.fr

**POINTS ECTS : 3**

**HORAIRE : CM : 0h ; TD : 36h ; Travail personnel : 88h**

#### **Détails du module et Contenu des cours**

4<sup>e</sup> élément de la Pré-professionnalisation en Licence LLCER Anglais.

Les étudiantes ont le choix entre

- la réalisation d'un **projet tutoré**, correspondant à 36h de TD, ou
- effectuer un **stage** de 100h dans l'organisme de leur choix durant le semestre 6.

Les séances de projet tutoré ont pour but d'amener les étudiantes à former des équipes (d'un nombre de membres laissé à leur initiative), autour d'un projet de leur propre conception, ayant un rapport avec l'Anglais, au sens large, et adressé à un public réel dans le monde extérieur à la classe.

#### **Compétences à acquérir et objectif des cours**

Projet tutoré :

- Concevoir un projet réalisable, pertinent à la langue et/ou culture anglophone, et permettant de développer et d'utiliser des compétences valorisables sur le marché de l'emploi ;
- Travailler en équipe, selon un calendrier et une répartition des tâches établis en commun ;
- Solliciter des organismes et individus tiers dans le cadre du projet pour obtenir conseils et coopération ;
- Produire en équipe une analyse critique de sa propre pratique et l'exposer en anglais à la classe.

**Bibliographie***Ouvrages obligatoires*

-----
-------

*Ouvrages recommandés*

-----
-------

**Contrôle des connaissances*****Rappels***

La présence aux TD (Travaux Dirigés) et la préparation du travail demandé sont obligatoires. En cas d'absence, il faut faire parvenir à votre enseignant.e un justificatif officiel (certificat médical, convocation à un examen...). L'appel est fait lors des TD et les notes du module ne sont pas prises en compte dans le calcul final s'il y a trois absences injustifiées (ABI) au cours du semestre, ce qui entraîne l'obligation pour vous de passer les examens du module en session 2 (rattrapages de juin). La présence aux CM (Cours Magistraux) est une nécessité pédagogique, même si l'appel n'est pas fait lors des CM.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être envoyé à l'enseignant.e dans un délai de 48h (certificat médical, convocation à un examen). Une absence justifiée (ABJ) donne droit à une note de 0 à l'élément constitutif, ce qui permet le calcul des notes du module. Sinon, vous êtes défaillant.e (DEF) pour l'ensemble du module, ce qui bloque la compensation entre les modules à l'intérieur du semestre. Les modules non validés peuvent être repassés en session 2 (rattrapages de juin).

*Contrôle continu – Session 1*

## Projet tutoré :

- Exposé oral en équipe devant la classe (20-30 min.) pour présenter la façon dont le projet a été réalisé, comment s'est déroulé le travail du groupe, ce que ses membres ont appris, et quels aspects de cette expérience pourront être valorisés plus tard.

## Stage :

- Rapport écrit en français (10 pages), exposant les tâches accomplies et les compétences développées par l'étudiant ; les métiers découverts dans le cadre de l'organisme où le stage a été effectué.

*Dispensés de contrôle continu (DCC) – Session 1*

## Projet tutoré :

- Livrable écrit (format libre) présentant le projet et analysant le travail accompli, selon les mêmes attendus que l'oral de CC.

Stage : pas de modalités particulières aux DCC.

*Rattrapage (2ème session) – Session 2*

Projet tutoré et stage:

- Livrable écrit (format libre) présentant un projet et analysant le travail accompli, selon les mêmes attendus que l'oral de CC.